

Procès-verbal  
Rencontre du 14 janvier 2016  
Comité Consultatif en Loisirs

---



Étaient présent :

Édith Bédard, Sophie Comtois, Élizabeth Lauzon, Stéphanie Côté, Ève-Marie Grenon et Samuel Routhier

Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Édith Bédard, appuyé par Ève-Marie Grenon d'adopter l'ordre du jour.

Mandats des membres :

Monsieur Pierre Poisson a remis une lettre de démission du comité consultatif en loisirs le mardi 12 janvier 2016. (Annexe #1) Le comité reprendra les dossiers de M. Poisson, sans toutefois le remplacer.

Suite à la relecture du règlement #4-2015 constituant un comité consultatif de loisir, les constats suivants sont faits :

Au point 2.3 : pour admettre un nouveau membre au sein du comité, il devra être nommé par résolution par le conseil municipal.

Au point 2.9 et 2.10 : Le comité n'avait pas voté officiellement la présidence, la vice-présidence et le secrétariat.

Samuel Routhier, appuyé de Sophie Comtois, propose Édith Bédard à la présidence du comité. Madame Édith Bédard est acceptée à l'unanimité au poste de présidente du CCL.

Édith Bédard, appuyée d'Élizabeth Lauzon, propose Stéphanie Côté à la vice-présidence du comité. Madame Stéphanie Côté est acceptée à l'unanimité au poste de Vice-Présidente de CCL.

Sophie Comtois, appuyée de Stéphanie Côté, propose Samuel Routhier au secrétariat du comité. Monsieur Samuel Routhier est accepté à l'unanimité au poste de secrétaire du CCL

#### Climat d'équipe :

Dans une discussion libre, plusieurs points importants ont fait surface sur le sujet. Il est entendu que le comité travaille sur des objectifs communs, et ce dans une ambiance de travail agréable où la rigueur est de mise. Les membres du comité travaillent de manière synergique entre eux, et avec l'ensemble des organisme et comité de Saint-Marc-sur-Richelieu. Il est entendu par l'ensemble des membres d'éviter des commentaires pouvant mépriser le travail et l'implication d'anciens membres ou sur des histoires passées. Le comité travaillera davantage sur le présent et le futur avec une approche constructive et positive.

#### Plaisirs d'hiver :

Animation :

La maison des jeunes fournira 2 animateurs qui animeront le hockey et le soccer sur neige. On y retrouvera aussi le tic-tac-to géant, le souk à la corde et une glissade sur neige si la météo le permet.

Sophie approchera M. Câlin afin qu'il vienne faire de l'animation sur le site.

Samuel a confirmé avec John Bradley sa présence comme DJ de la soirée. Un montant forfaitaire de 140\$ lui sera remis en échange de ses services.

Samuel fera l'achat d'un nouveau thermos. Ce dernier servira à l'ensemble des activités de loisirs.

Stéphanie fera des recherches pour faire la location d'une mascotte.

La maison des jeunes installera des lumières pour mettre de l'ambiance sur la patinoire.

Implantation :

Samuel achètera de la gouache. Celle-ci sera mélangée avec de l'eau et servira à décorer la neige.

Le plan d'implantation est en annexe #2.

Bénévoles :

Nous aurons besoin de

- 1 bénévole à la table de breuvages (Sophie)
- 2 pompiers premiers répondants (si possible un en patin)
- 1 Bénévoles dans la mascotte
- Samuel, Stéphanie et tous les autres qui se joindront au comité pour le montage dans la journée.

Alimentation :

Samuel contactera les différentes érablières pour offrir de la tige sur la neige.

Nous servirons du chocolat chaud et du bouillon de poulet.

Édith achètera des petits chocolats pour remettre aux participants.

Samuel se charge des verres à café, des serviettes de table et des thermos.

Sophie et Stéphanie apporteront leur chaudron pour faire bouillir l'eau.

Promotion : Samuel de la conception graphique, et des moyens de diffusion à des fins de promotion.

#### Souper BENNY'S

Le coupon de commande sera à l'intérieur du St-Marc...Quoi? de février. Les commandes seront possibles jusqu'au 8 février, et ce directement à Samuel. Les gens pourront passer entre 17h et 18h le 12 février à la salle municipale. Édith et Élizabeth se chargeront de la distribution. Nous y vendrons les surplus de breuvages de Marché de Noël.

#### Politique Citoyenne :

Il est proposé par Madame Ève-Marie Grenon de commencer des démarches pour la mise en place d'une politique citoyenne. Des recherches seront effectuées auprès de municipalités avoisinantes afin de voir comment elles ont procédé.

#### Cuisine collective :

En raison de l'augmentation du coût de la vie et surtout celui de l'épicerie, le comité a été consulté et suggère que le projet de cuisine collective soit de nouveau remis dans les projets à venir. Il est proposé de former un sous-comité qui se penchera sur la formule à proposer au citoyen. On retient quelques points importants : Proposer la formule *monter votre équipe*, fournir un cartable de recette, utiliser les légumes moches des agriculteurs et voir à l'intérêt du cercle des fermières dans le projet. Il est entendu que nous attendrons les rénovations de la cuisine avant de lancer l'activité.

### Défi Saint-Marcois :

Dans un premier temps, Samuel arrêtera une date en fonction des subventions possible et en fonction du calendrier des courses de la Montérégie. Par la suite, nous approcherons la Fondation de l'instruction afin de leur proposer un projet. Celui de soutenir la lutte à l'intimidation destinée aux élèves de l'école Les Trois-Temps et possiblement aux citoyens en conférence. Les fonds seraient amassés au nom de la fondation qui en retour, offrira une activité aux élèves de l'école sur la lutte contre l'intimidation.

### Saint-Jean Baptiste :

Le comité commence ses recherches pour un spectacle en soirée de chansonnier familial. Le comité aimerait aussi offrir un spectacle pour enfant.

### Saint-Marc...Quoi? :

Pour le mois de février : Souper Benny's, Plaisirs d'hiver et programmation hiver-2016.

### Conférences :

Il est proposé d'utiliser le budget des conférences pour aider au financement de celle voulue pour les suites du défi Saint-Marcois.

### Fermeture de la rencontre :

Il proposé par Édith Bédard, appuyé de Sophie Comtois, de mettre fin à la rencontre à 22h30.